

ANNEE 2011 :

L'année de tous les dangers pour le dispositif ZFU !!

Avec la fin annoncée de l'accès aux droits ZFU au 31 décembre

Ce qui n'empêche pas (sous toutes réserves) la continuité des droits acquis à cette date et (peut-être) l'existence du dispositif jusqu'en 2020

Les excellents résultats obtenus depuis 1997, tout au long du déroulement des différents dispositifs successifs et des extensions de territoires, nous ont autorisés à interpeller officiellement les pouvoirs publics sur les intentions de l'ETAT pour appréhender la situation économique dans les ZFU à partir de l'année 2012. Cette action d'envergure nationale est conduite par la Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs des ZUS (fnae-zus.org) via le COLLECTIF de DEFENSE des DROITS ZFU qu'elle anime depuis 2008 dans le cadre d'actions visant l'intérêt général, et regroupant tous les intervenants en ZFU : Entrepreneurs, Maires, Chargés de mission ZFU et Parlementaires.

Instaurant une situation historique qui permet aux entrepreneurs de participer aux travaux d'élaboration des mesures pour demain.

C'est pour cela que nous menons une action d'envergure nationale dans le but de sauvegarder les acquis et voir perdurer le dispositif.

Pour ce faire nous avons absolument besoin de votre participation afin de nous aider à préserver notre liberté de parole, par votre adhésion à notre démarche et l'apport de votre contribution.

Grâce à vous, l'année 2011 va devenir celle de tous les espoirs !

Jacques MURA

Président

<< www.fnae-zus.org >>

AREN met à votre disposition

SES SERVICES AUX ENTREPRISES DE LA ZFU

- ✓ **Information et prévention sur le dispositif ZFU**
Permanence physique et téléphonique, veille juridique, suivi des modifications réglementaires et politique de la ville.
- ✓ **Appui technique pour les entreprises et porteurs de projets**
Conseils juridiques et financiers pour répondre à vos questions relatives à la ZFU, aide au recrutement, recherche de locaux professionnels, aide au montage de dossier, diffusion des formulaires administratifs ;
- ✓ **Mise à disposition d'outils de communication et d'information**
Pour communiquer gratuitement AREN adresse à ses adhérents sa lettre mensuelle, propose son site Internet et ouvre son annuaire des entreprises ZFU.
- ✓ **Organisation d'événements pour le développement des entreprises**
AREN participe à la dynamisation économique en créant des espaces de rencontre propices aux partenariats professionnels : forums emploi, réunions d'information, rencontres multi-conseils...
- ✓ **Orientation et relais avec les institutions et administrations locales**
Préfecture, Mairie, Communauté d'Agglomération, Conseil Général, Chambres Consulaires, URSSAF, Services Fiscaux.
- ✓ **Représentation des intérêts des entrepreneurs**
 - **au niveau local...**
Participation au Conseil d'Observation et de Surveillance de la ZFU, au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, à Agenda 21 du Conseil de Développement Durable, au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, à la Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC) AREN est signataire de la charte ANRU.
 - **... et national**
Via la **Fédération Nationale des Association d'Entrepreneurs en ZUS (FNAE-ZUS)** et son **COLLECTIF de défense des droits ZFU** ; le Président d'AREN et de la FNAE-ZUS, est membre du Conseil d'orientation de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) et également membre du Groupe de travail pour l'après 2011 initié par le Ministère de la Ville, concernant les ZFU, le développement et l'emploi dans les quartiers.

Voir ci-après, l'énoncé des implications du Président Jacques MURA et de la Présidente-déléguée d'AREN, Madame Béatrice MARCHAND

JACQUES MURA

Maitre artisan retraité

IMPLICATIONS AU NIVEAU ASSOCIATIF ET REPRESENTATIF

Au 1^{er} janvier 2011

- **Président-fondateur de la Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs des ZUS (FNAE-ZUS) (fondée le 18 avril 2003)**
- **Président de l'Association des Résidents Economiques en ZFU et ZUS de Nîmes et du Gard (AREN)**
- **Président de la Maison des Initiatives Entrepreneuriales et Associatives de Nîmes et du Gard (MDI)**
- **Personnalité qualifiée du Conseil d'orientation de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) (2^{ème} mandat)**
- **Membre de la Commission du *Panel de la Politique de la Ville* diligentée par le Secrétariat général du Comité interministériel des Villes (SG.CIV)**
- **Membre du groupe de travail « *ZFU, développement économique et emploi dans les quartiers* » initié par le Ministère de la Ville et présidé par Mr. Eric RAOULT ancien Ministre, Député Maire du Raincy**
- *Membre sortant du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE : 2007-2008-2009)*
- *Ex - Membre-fondateur de l'Ecole régionale de la 2ème chance (ER2C) de Nîmes et du Gard*
- *Ex – Président et fondateur du « 866 – Village Actif » à Nîmes*

Béatrice MARCHAND

Chef d'entreprise

- **Présidente-déléguée de l'association AREN**
- **Membre du Comité de pilotage du Centre social culturel et sportif de Valdegour**
- **Trésorière de la Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs des ZUS**